

La Seigneurie Joly, une forêt à protéger

« L'un des secrets dans la vie est de planter avec soin et de cultiver avec persévérance »

Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière

Cette forêt fut entre les mains des Seigneurs de Lotbinière de 1693 (alors qu'elle fut concédée à René-Louis Chartier de Lotbinière) à 1967 (date de l'expropriation d'Edmond Joly de Lotbinière).

Bien plus qu'un nom, c'est un symbole pour la région de Lotbinière qui a prospéré à partir de cette ressource grâce à la gestion façon développement durable (avant même que cette notion soit nommée) appliquée à partir de Pierre-Gustave Joly de Lotbinière (vers 1830) jusqu'au dernier descendant, monsieur Edmond Joly de Lotbinière, actuel résident de Leclercville et appuieur de cette demande.

L'exploitation de la forêt de 1693 à 1967

Pour comprendre toute l'importance de la forêt seigneuriale, il faut retourner plus de 300 ans en arrière au temps des seigneurs.

- De 1693 à 1830, c'étaient les années de défrichage des terres et de l'installation des colons (censitaires). Le bois était présent partout, il fallait faire reculer la forêt pour en faire des terres cultivables.
- Vers 1830, le mariage de Julie-Christine Chartier de Lotbinière à Pierre-Gustave Joly marque le début de l'exploitation commerciale de la forêt seigneuriale, la conjoncture économique et politique aidant. Elle devient d'ailleurs sa principale préoccupation.

À cet effet, Pierre-Gustave Joly fait construire un premier moulin à scie à côté du Moulin du Portage en 1834. Deux ans plus tard, en 1836, il le déménage à l'embouchure de la Rivière du Chêne. C'est le début du village de Leclercville. C'est par le fleuve à proximité que le bois arrive à destination.

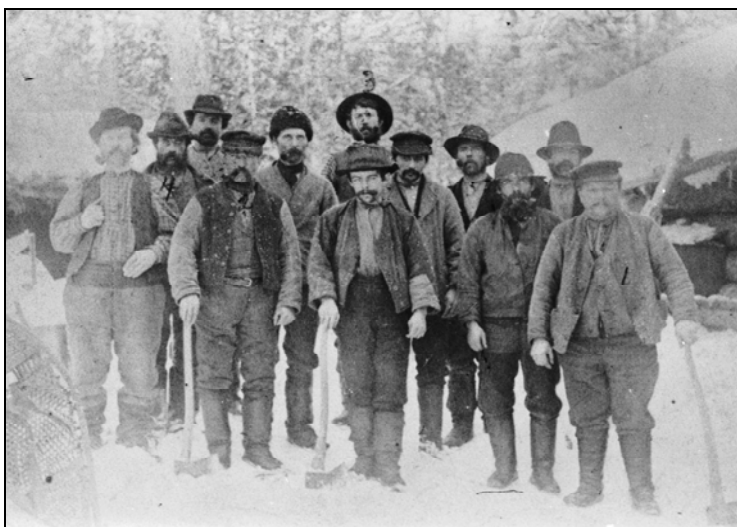


Moulin en 1864 : construit en 1836, il fonctionne jusqu'en 1920 alors qu'il sera remplacé par un plus gros et moderne.



Rue du Moulin à Leclercville : à proximité, le seigneur fait construire des maisons qu'il loue à ses ouvriers.

Du 19e siècle à la première moitié du 20e siècle, la forêt seigneuriale grouille d'activités :



Bûcherons de
Leclercville vers
1890



Camp de bûcherons d'Égide
Blanchet de Leclercville,
contracteur pour Alain Joly.



Henri- Gustave Joly
et son fils Edmond
inspectant une
partie de leur forêt



L'Ermitage dans la
forêt seigneuriale à
Val-Alain, construit
en 1899 pour
recevoir amis
chasseurs et
trappeurs.

- Puis, vers 1920, c'est Alain Joly de Lotbinière (diplômé en sciences forestières) qui fait construire un nouveau moulin à scie beaucoup plus considérable que l'ancien. Il fonctionnera jusqu'en 1932 alors que le seigneur concentre ses activités forestières à Val-Alain et Joly.



Le moulin à scie neuf.



Le train, nouveau moyen
de transport du bois

Le rôle des seigneurs dans la protection de la ressource forestière

Cinq seigneurs ont successivement géré la forêt de 1830 à 1967, ont protégé cette immense et précieuse ressource et en ont fait profiter les paroisses environnantes. Aucun d'eux n'a songé à la morceler ou à la revendre.

1. Pierre-Gustave Joly (vers 1830) : Il fait bâtir le premier moulin à scie qui marquera la naissance de Leclerville et sera à la base de son développement pendant 100 ans.
2. Henri-Gustave Joly de Lotbinière (1829 à 1908) : considéré comme le père de l'arboriculture au Canada, il applique des principes de conservation visionnaires.
3. Edmond-Gustave Joly de Lotbinière (1859 à 1911) : il fut président de l'Association forestière canadienne et seigneur pendant trois ans seulement.
4. Alain Joly de Lotbinière (1886 à 1954) : diplômé en foresterie, il fait construire vers 1920 un imposant et moderne moulin sur le site du premier à Leclerville. Il fera déboiser la portion de la forêt nécessaire à la fondation des villages de Joly et de Val-Alain.
5. Edmond Joly de Lotbinière (1922 à aujourd'hui) : il a continué l'œuvre de ses prédécesseurs jusqu'à son expropriation en 1967.

Sous la gouverne des seigneurs successifs l'activité forestière constitue le gagne-pain de plusieurs centaines de personnes des villages de Leclerville, St-Édouard, Joly et Val-Alain.

Aujourd'hui, quarante-cinq ans après l'expropriation et son nouveau statut de terre publique, les citoyens de ces mêmes villages ont en grande majorité perdu le sentiment d'appartenance que leurs parents, grands-parents et arrière-grands-parents avaient développé. La demande que nous vous soumettons vise entre autres à changer cet état de fait.

Texte : Francine Lemay

Source des photos :

Lotbinière, une belle connivence, éditions GID, auteur : Claude Crégheur
Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière